

# Halte au feu !

Il est au moins un point sur lequel les commentateurs de ce qui se passe actuellement dans notre pays sont d'accord : la France de l'été 2017 ne ressemble guère, du point de vue politique, à ce qu'elle était au début de l'année !

Observateurs engagés que nous sommes, dans *Diasporiques*, nous devons de prendre part aux réflexions majeures en cours, dans le respect, bien sûr, de la diversité des opinions de nos lecteurs. Disons-le sans ambages, il est assez étonnant que certains semblent découvrir aujourd'hui les modalités de fonctionnement de la V<sup>e</sup> République et s'empressent de dénoncer « une dérive monarchique » du régime sous l'autorité sans partage du nouveau Président. Celui-ci agit pourtant, rappelons-le, en parfaite conformité avec la Constitution de ce pays – un pays qui se veut de droit écrit ! Élu au suffrage universel direct par l'ensemble du corps électoral, le Président acquiert de ce seul fait une délégation de pouvoir supérieure à celle de tout député, et cela même si chaque député est censé représenter la nation

tout entière. Plus formellement, « il veille au respect de la Constitution, et assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités. Il nomme le Premier ministre et, sur la proposition de ce dernier, les autres membres du Gouvernement. Il préside le conseil des ministres. Il peut prononcer, une fois par an, la dissolution de l'Assemblée nationale. Il signe les ordonnances et les décrets délibérés en conseil des ministres, nomme aux emplois civils et militaires de l'État, accrédite les ambassadeurs auprès des puissances étrangères. Il est le chef des armées. Il dispose de l'article 16 en cas d'événements de haute gravité, et aussi du droit de faire grâce ». Et ajoutons que c'est sur lui que reposerait la décision de mettre en œuvre l'arsenal nucléaire de la France...

Déclarant qu'il voulait présider et non pas gouverner, Emmanuel Macron n'a évidemment pas renoncé de ce fait aux pouvoirs importants,

ci-dessus rappelés, que lui confère la Loi fondamentale. Mais c'est le Gouvernement et non le Président qui « détermine et conduit la politique de la nation et qui dispose de l'administration et de la force armée ». Le Président l'a fermement souligné et rien jusqu'à présent ne conduit à étayer l'hypothèse que le Premier ministre ne serait pas appelé à jouer son rôle constitutionnel.

Les tâches respectives des deux principaux responsables de l'exécutif ne sont-elles pas suffisamment lourdes pour qu'on attende de les voir agir avant d'en revenir à l'ère du soupçon ? Le débat est l'une des vertus majeures de la démocratie, il doit retrouver de la vigueur face à la défiance dont sa forme délégataire, pourtant indispensable, est aujourd'hui l'objet. Encore faut-il ne pas lui substituer la quête permanente du conflit, le mal dont a souffert pendant tant d'années notre pays lorsque le rôle de « l'opposition » était perçu comme l'absolue nécessité de s'opposer à tout ce qui venait de la « majorité », même si l'on était à peu près d'accord sur le fond avec ce qu'elle proposait.

Il semble que les deux anciens principaux partis de gouvernement, l'un et l'autre réduits à la portion congrue, aient du mal à prendre distance par rapport à cette attitude très française du compromis impossible à établir, à quelques heureuses exceptions près dans leurs rangs. Du coup 1) leurs discours passent mal et 2) ils renforcent de fait la crédibilité des

deux partis extrêmes dans la mesure où s'applique cruellement la règle selon laquelle, s'agissant de s'opposer, « les gens » préfèrent toujours l'original à la copie : la France insoumise au futur ex-PS et le FN aux républicains non constructifs !

Les survivants du PS qualifient le Président de « libéral » et le classent au « centre droit », en oubliant que la deuxième gauche de Michel Rocard et de quelques autres rappelait avec énergie que le concept historique de « libéralisme » n'appartenait en aucune manière à la droite. Les tenants d'une opposition dure chez les Républicains oublient, eux, que le Premier ministre et les ministres qui tiennent les cordons de la bourse ne sont pas des sous-marins du socialisme. Avec de telles prises de position, par principe « oppositionnelles » comme naguère, les uns et les autres risquent de ne pas retrouver de si tôt aux yeux du peuple une légitimité pourtant bien nécessaire pour que fonctionne harmonieusement la démocratie : celle-ci a un besoin impératif de partis politiques responsables et crédibles, qui contribuent, dans leur diversité, « à l'expression du suffrage ». La reconstruction de leur rôle essentiel à long terme ne devrait-elle pas passer aujourd'hui par une phase explicite de « soutien sans participation » plutôt que d'enfermement dans une opposition difficilement compréhensible par bon nombre de nos compatriotes ? ☺